

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2021

**Présents** : Serge BARTHES, Michel PERCHERON, Daniel SALDANA, Baptiste MARQUIE, Anne HIRTZIG, Michel IMPERIAL, Thierry LANDUREAU, Olivier MEROU.

**Absents excusés** : Emmanuelle LION, Sonia DEFFRENNES, Guy GALINIER.

**Procurations** : Emmanuelle LION à Michel PERCHERON, Sonia DEFFRENNES à Thierry LANDUREAU, Guy GALINIER à Baptiste MARQUIE.

**Secrétaire de séance** : Madame Anne HIRTZIG

**Ouverture de la séance** : 20 heures 30

Une minute de silence est respectée à la mémoire de Christian MEROU, Maire de Caignac de 1981 à 2014 et à la mémoire de Jean FAURE, maire de Caignac de 1959 à 1967, décédés.

## **1/ Création de poste permanent pour un agent technique.**

Titularisation d'un agent technique sur une base de 28h hebdomadaire.

Voté à l'unanimité.

## **2/ Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement.**

Poste ouvert. Il permettra d'assurer le remplacement du personnel absent si besoin.

Voté à l'unanimité.

## **3/ Prêt pour les travaux de l'église.**

Un prêt de 60 000 € sera souscrit auprès du Crédit Agricole au taux de 0.70% sur 10 ans.

Voté à l'unanimité.

## **4/ Attribution d'une subvention à l'association des anciens combattants.**

Subvention de 150 €.

Voté à l'unanimité.

## **5/ Attribution d'une subvention à l'association C.A.I.G.N.A.C.**

Baptiste MARQUIE quitte la salle pour le vote de ce point.

Subvention de 250 €.

Vote à l'unanimité.

## **6/ Attribution d'une subvention à l'asso'Com.**

Subvention de 250 €

Vote à l'unanimité.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2021

## 7/ Attribution d'une subvention à la coopérative scolaire.

Subvention de 300 €.

Vote à l'unanimité.

## 8/ Examen du devis pour l'éclairage du clocher.

Un seul devis, à ce jour. Demander d'autres devis comparatifs.

## 9/ Examen du devis du pool routier.

Il reste un budget de 5 000 €

Aménagement et signalisation dans le village, afin d'optimiser le stationnement.

Faire un relevé topographique qui serait financé par les amendes de police afin de gagner des places de parking.

## 10/ Service minimum d'accueil.

Lorsqu'il y a 25% d'enseignants grévistes ou plus, la commune a l'obligation de mettre en place un service minimum d'accueil. Délibération pour la mise en place d'un SMA.

Vote à l'unanimité.

## 11/ Temps de travail 1 607h.

Délibération prise à l'unanimité pour la mise en place du temps de travail à 1 607h.

## 12/ Questions et informations diverses.

- Point sur la révision du PLU et l'enquête publique.  
Date d'enquête fixée, enquêteur désigné, obligation de saisir la CDPENAF.  
La CDPENAF a été saisie, dossier envoyé la semaine dernière et devrait passer à la commission du 4 novembre 2021.
- Présentation du rapport d'activité 2020 de Terres du Lauragais.
- Fin d'année : repas des anciens ?
- Cadeaux de Noël aux enfants de l'école ?

**Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30.**

Le Maire  
Serge BARTHES

